



[ACCUEIL](#)[SOCIÉTÉ](#)[GESTION D'ACTIFS](#)[NOS PRODUITS](#)[ESPACE CLIENT](#)[CONTACT](#)

Gestion sous mandat

Qu'est ce que la Gestion Sous Mandat ?

Vous n'avez ni le temps ni l'expertise de gérer votre capital ? Optez pour la Gestion Sous Mandat, vous bénéficierez du savoir-faire de professionnels des marchés financiers.

Vous avez le choix entre 6 profils de gestion selon les performances que vous espérez de votre placement, de votre horizon de placement et du niveau de risque que vous êtes prêt à accepter.

La gestion de vos fonds sera entièrement personnalisée grâce à la forte réactivité de notre équipe de gestion de portefeuilles : en effet, les supports seront sélectionnés en fonction de votre profil investisseur et arbitrés selon l'évolution des marchés financiers.

Ainsi, la Gestion Sous Mandat est le mode de gestion le plus adapté si vous n'avez pas une grande connaissance des marchés boursiers.

Choisir un mandat spécifique :
gestion titres ou OPCVM ?

-La Gestion sous mandat en Titres :

Le portefeuille est très majoritairement investi dans les plus belles valeurs européennes et

étrangères.

Ce mode de gestion est souvent le plus connu du grand public. Pour autant, il s'adresse prioritairement à des clients disposant déjà d'une culture financière.

-La Gestion sous mandat en OPCVM :

La Gestion Patrimoniale Privée de Elementary Financial vous propose des mandats exclusivement investis en SICAV et FCP, en architecture ouverte, sélectionnés parmi les meilleurs OPCVM commercialisés en Europe.

Ce mode de gestion vous permet de mixer les styles de gestion et de profiter à la fois du savoir-faire des conseillers financiers sous mandat et des conseillers financiers des OPCVM sélectionnés au travers de ce mandat de gestion.

Les atouts d'un compte géré en OPCVM

- Une fiscalité plus douce :

- les arbitrages sont moins fréquents,
- pas d'imposition sur les opérations réalisées au sein des OPCVM.

- Un suivi facilité : le portefeuille est composé de moins de lignes.

- Coût équivalent à un mandat titres : les droits d'entrée sur OPCVM bénéficient des frais réduits négociés dans le cadre des conventions signées entre les différents Asset Managers.

Choisir son profil de gestion

La détermination du profil de gestion doit être en fonction du degré de risque souhaité et de la durée d'investissement recommandée.

Votre Chargé d'Affaires Gestion Patrimoniale vous conseillera dans le choix de votre mandat de gestion, du plus prudent au plus dynamique, pour que votre investissement soit en adéquation avec vos objectifs. Vous pouvez consulter le tableau ci-dessous :

Type de profil	Degré de risque du placement	Durée d'investissement recommandée	ORIENTATIONS DE GESTION
Prudent	Faible	Optique court terme	Ce profil vise à concilier la sécurité du capital et une valorisation régulière, idéalement dans une optique à court terme (3 ans). Il est investi essentiellement en produits obligataires et monétaires et permet, si on le souhaite, une distribution de revenus. L'exposition au risque action peut représenter un maximum de

			30 % du portefeuille.
Équilibre	Moyen	Optique à moyen terme (3 ans minimum)	Dans une optique à moyen terme (3 à 4 ans), le portefeuille est partiellement investi en obligations et produits monétaires. En complément, des placements en actions permettant de dynamiser l'espérance de rentabilité, le pourcentage d'actions pouvant représenter jusqu'à 50 % de l'actif. Ce profil recherche ainsi un compromis entre sécurité et performance.
Vitalité	Elevé	Optique à moyen/long terme (5 ans minimum)	Dans une optique à plus long terme (5 ans), ce profil permet de bénéficier de la croissance de l'économie mondiale avec un risque action pouvant varier de 50 % à 100 % du portefeuille en fonction de la situation des marchés. Il comprend toutefois des placements obligataires afin de limiter les fluctuations inhérentes aux marchés actions.
Audace	Elevé	Optique à long terme (7 ans minimum)	Ce portefeuille est investi en actions à hauteur de 80 % à 100 % de l'actif. Il est réservé à un investisseur averti pouvant accepter des fluctuations importantes en contrepartie d'une meilleure espérance de rentabilité. On peut par conséquent l'envisager dans une optique à long terme, par exemple, de sept ans et plus.
Actions PEA	Elevé	Optique à long terme (5 ans minimum)	Il s'agit d'un placement exclusivement en titres éligibles au PEA, sans poste d'obligations ni de monétaires. Les caractéristiques mêmes du PEA lui confèrent un niveau de risque élevé, cependant acceptable à un horizon à 5 ans. Le mandat de gestion représente une solution adaptée pour des clients souhaitant confier la gestion d'une partie de leurs actifs à des professionnels tout en participant à la définition du couple risque/rendement. Le client réalise ainsi un gain de temps et d'énergie tout en bénéficiant d'une expertise et d'une information régulière.
Liberté	Elevé	Optique à long terme (7 ans minimum)	Cette formule prévoit une répartition sans contrainte entre les différentes classes d'actifs, le pourcentage de risque action pouvant aller de 0 à 100 % du portefeuille en fonction de la conjoncture

et de la situation des marchés. Il s'agit par conséquent d'un placement à niveau de risque élevé, dans une optique à 5 ans minimum.

+ Pourquoi avoir recours à un mandat de gestion ?

+ Que m'apporte un mandat de gestion ?

+ Comment puis-je connaître les décisions du gestionnaire de mon compte ?

+ Le mandat de gestion, ça va me coûter de l'argent...

NOUS CONTACTER

NOM

PRÉNOM

▼ TÉLÉPHONE

MAIL

Message

SOUMETTRE MA DEMANDE

WWW.ELEMENTARYFINANCIAL.COM

Elementary financial Ltd

📍 3 Cambridge Avenue West
Midlands, UNITED KINDOM

✔ Certification regafi numéro :

74612

74612

@

contact@elementaryfinancial.com

☎ France : +33 (1) 76 39 04 90

☎ UNITED KINDOM :

Investissements

Contact

Mentions légales

NEWSLETTER

Restez informé à nos offres et
dernières informations
d'investissement.

Adresse Mail

OK!

Copyright 2006 - 2020 Elementary Financial | Tout droits réservés